

Il y a, aussi, le problème de puissance

Le 14 mars dernier, le SIEEN a décidé de rationaliser sa démarche liée à l'installation des illuminations de fin d'année dans le cadre de la modernisation des réseaux d'éclairage public et la généralisation du compteur Linky sur le territoire. Pour éviter les coupures intempestives, le Syndicat va :

https://www.lejdc.fr/pouges-les-eaux/2018/04/21/la-borne-electrique-en-service-le-mois-prochain_12821180.html#refresh

"défaut de l'éclairage public lié à un manque de puissance lié à l'installation des compteurs Linky" !!!!!

Oui,

et il y a aussi les problèmes des fréquences :

En effet se servir de mesures en V/m (Volts par mètre) pour évaluer la dangerosité sanitaire d'un champ électrique n'a guère de sens :

Pour la fréquence 50 Hz, un CE de 1 V/m c'est peu. (sauf pour certaines personnes EHS)

Les recommandations de la bau biologie indiquent que pour le 50 Hz pas plus de 5V/m sur un oreiller et pas plus de 10 V/m au poste de travail d'ordinateur ou sur son sofa à regarder la TV.

Principe de référence :

Toute réduction de risque est souhaitable. Les valeurs indicatives sont des repères. La référence est la nature.

Les indications en petits caractères, à la fin de chaque point du standard en baubioologie sont fournies à titre d'information comparative, avec par exemple des valeurs limites légales en vigueur ou d'autres valeurs indicatives, recommandations, résultats de recherches scientifiques ou références naturelles.

Valeurs indicatives pour les zones de repos SBM-2015
Page 1

| | | | |
|------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------|
| non significatif | faiblement significatif | fortement significatif | extrêmement significatif |
|------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------|

A CHAMPS, ONDES, RAYONNEMENT

1 CHAMPS ÉLECTRIQUES ALTERNATIFS (basses fréquences)

| | | | | | |
|---|-----|-------|---------|----------|--------|
| Intensité de champ liée à la terre en volt par mètre | V/m | < 1 | 1-5 | 5-50 | > 50 |
| Tension induite corporelle liée à la terre en millivolt | mV | < 10 | 10-100 | 100-1000 | > 1000 |
| Intensité de champ hors potentiel en volt par mètre | V/m | < 0,3 | 0,3-1,5 | 1,5-10 | > 10 |

Les valeurs sont valables pour la plage jusqu'à et autour de 50 Hz, les fréquences plus élevées et les harmoniques distinctes sont à considérer d'un œil plus critique.

DIN/VDE 0848 : travail 20.000 V/m, population 7000 V/m ; BlmSchV : 5000 V/m ; TCO : 10 V/m ; congrès US/EPA : 10 V/m ; études leucémie de l'enfant : 10 V/m ; études stress oxydatif, formation de radicaux libres, baisse de mélatonine : 20 V/m ; BUND : 0,5 V/m ; nature : < 0,0001 V/m

Par contre, pour les fréquences micro-ondes de la téléphonie mobile, 5V/m c'est énorme (quoique bien inférieur aux "normes" scandaleuses imposées par l'industrie.)

J'ai personnellement subi ma première alerte d'EHS (douleurs dans la nuque et oppression dans la poitrine et au coeur) à 1,45 V/m au bout de 2 h d'exposition.

3 ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES (hautes fréquences)

| | | | | | |
|--|-------|---------|-------------|------------|--------|
| Densité de puissance en micro watt / mètre carré | µW/m² | < 0,1 | 0,1-10 | 10-1000 | > 1000 |
| Intensité de champ électrique en volt par mètre | V/m | < 0,006 | 0,006-0,061 | 0,061-0,61 | > 0,61 |

Les valeurs sont valables pour les services de radiocommunication, par exemple GSM, DCS, UMTS, WiMAX, TETRA, Radio, Télévision, DECT, WiFi, etc. Les indications se rapportent aux valeurs maximales. Les valeurs indicatives ne s'appliquent pas au radar.

Les ondes radioélectriques plus critiques, par exemple des signaux pulsés ou périodiques (Téléphonie mobile, DECT, WiFi, TNT, etc.) devraient être évalués plus sensiblement, en particulier avec des caractères significatifs plutôt forts, et des ondes moins critiques par exemple des signaux non pulsés ou non périodiques (VHF, THF, ondes courtes, ondes moyennes, ondes longues, radiodiffusion analogue, etc.) devraient être évalués plus généreusement, en particulier avec des caractères significatifs plutôt faibles.

Anciennes valeurs indicatives en baubioogie SBM-2003 pour ondes radioélectriques : pulsé < 0,1 aucune, 0,1-5 faible, 5-100 forte, > 100 µW/m³ extrême anomalie; non pulsé < 1 aucune, 1-50 faible, 50-1000 forte, > 1000 µW/m² extrême anomalie

DIN/VDE 0848 : Travail jusqu'à 100.000.000 µW/m², Population jusqu'à 10.000.000 µW/m² ; BlmSchV : jusqu'à 10.000.000 µW/m² ; Téléphonie mobile : Suisse jusqu'à 100.000 µW/m², Résolution de Salzbourg / Ordre médecin 1000 µW/m², BioInitiative 1000 µW/m² en extérieur, Parlement EU STOA 100 µW/m², Salzburg 10 µW/m² en extérieur, 1 µW/m² en intérieur ; Perturbation EEG et système immun : 1000 µW/m² ; Fonction du portable : < 0,001 µW/m² ; Nature : < 0,000,001 µW/m²

Pour les fréquences en kilo Hertz du système Linky, on commence à savoir (enfin, ceux qui veulent savoir) quel est l'impact sanitaire de ces fréquences. Regarder les témoignages sur TLF.

"Scientifiquement", 1 Kg de plomb est strictement égal à 1 kg de plumes.

Quand vous recevez le plomb sur le pied, c'est une autre affaire...

Alain Vérignon